

SERVICE DES COMMUNICATIONS

## Sainte-Julienne en appui à la Société Saint-Vincent-de-Paul pour les paniers de Noël

Sainte-Julienne, mardi 10 novembre 2020 – En cette période difficile de pandémie, le conseil municipal de Sainte-Julienne tenait à contribuer concrètement à la réalisation de beaux paniers de Noël pour les familles ayant besoin de ce soutien durant les fêtes. C'est lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Julienne qu'un budget a été voté pour la préparation des paniers de Noël chapeautés par l'organisme Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP). Un montant de 2 500 \$ servira pour l'achat de dindes, 1 250 \$ pour l'achat des pommes de terre et 100 bons d'achat Métro d'une valeur de 50 \$ chacun pour un montant total de 5 000 \$. « Cette année, plus que jamais, il faut penser à nos familles juliennes qui doivent rejoindre les deux bouts pour traverser cette période d'incertitude. Certains sont sans emploi ou ont vu leurs heures réduites en raison des restrictions reliées à la pandémie. Noël est un moment important, une période de réjouissance, le conseil et moi-même souhaitons que tous les citoyens puissent partager un bon repas en famille. » a déclaré le maire M. Jean-Pierre Charron lors de la séance du conseil.

Le député de Montcalm, M. Luc Thériault, emboîte lui aussi le pas en offrant à son tour un montant de 500 \$ qui servira également aux paniers de Noël.

### Guignolée 2020

La guignolée se tiendra cette année le samedi 28 novembre. Orchestré par la SSVP, l'organisme procédera d'une manière différente pour la collecte des denrées non périssables ainsi que pour la réception des dons monétaires. La direction de la SSVP demande de déposer vos dons dans un sac identifié *GUIGNOLÉE* et de le placer sur votre perron. Entre 9 h et midi, des représentants de l'organisme, à bord de voitures identifiées, sillonneront les routes de la municipalité et ramasseront les sacs identifiés seulement. Afin de faciliter l'organisation des routes, les citoyens sont invités à téléphoner à la SSVP pour les aviser qu'un sac de denrées a été préparé en leur mentionnant votre adresse. Toutefois, il est possible que l'organisme ne puisse pas passer sur l'ensemble du territoire, vous êtes donc invité à venir déposer vos denrées ce même jour avant 15 h. Notez qu'il n'y aura pas de sollicitation directe à votre porte.

Si vous désirez venir porter vos denrées à un moment qui vous convient, l'équipe se fera un plaisir de les accepter à leurs locaux situés au 1484, rue Albert, et ce, selon l'horaire\* ici-bas. Une boîte de cueillette de denrées non périssable a également été mise à la disposition des citoyens dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville aux heures d'ouverture de celle-ci.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Pour les dons monétaires, vous pouvez les faire parvenir par la poste ou encore venir les porter directement. Des reçus pour fins d'impôt seront remis pour les dons de vingt-cinq dollars et plus. Prenez note que lors de cette journée, les bénévoles ne ramasseront que les denrées non périssables (aucun autre article et/ou vêtement et/ou jouet).

Horaire de la Société Saint-Vincent-de-Paul

Comptoir familial : lundi, mardi et mercredi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 15 h. Jeudi, journée consacrée uniquement aux dépannages alimentaires, le comptoir familial n'est pas accessible.

\*Les dons sont acceptés le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 14 h.

Aucun don n'est accepté le soir et la fin de semaine

Pour toute information, veuillez communiquer avec la Société Saint-Vincent-de-Paul au 450 831-8207.

La municipalité remercie les citoyens qui se montrent toujours généreux lors de la guignolée. Vos dons contribueront à égayer cette période des fêtes et aideront réellement les familles juliennes dans le besoin à passer au travers.

- 30 -

Source :  
Amélie Huneault  
Chef des communications  
[amelie.huneault@sainte-julienne.com](mailto:amelie.huneault@sainte-julienne.com)  
450 831-2688, poste 7163  
[www.sainte-julienne.com](http://www.sainte-julienne.com)